

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

Université 8 mai 1945 Guelma

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et de Langue

Française



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 8 ماي 1945 قالمة

كلية الآداب و اللغات

قسم الآداب و اللغة الفرنسية

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master académique

Domaine : Lettres et Langues étrangères **Filière :** Langue française

Spécialité : Didactique et langues appliquées

Intitulé :

L'évaluation formative dans l'apprentissage de l'oral :

Cas des apprenants de 1^{ère} année secondaire

Rédigé et présenté par : SLIMANI Nourhen

Sous la direction de: M. DJEMAOUNE Khaled

Membres du jury

Président : Mme. Boukalmoune.

Rapporteur : M. Djemaoune.

Examineur : Mme. Hafiane.

Année d'étude 2021/2022

Remerciements

Je remercie **ALLAH**, le tout-puissant de m'avoir guidée et accompagnée dans tout mon parcours.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à mon encadrant **Mr. DJEMAOUNE Khaled** pour son accueil, sa disponibilité et son accompagnement.

J'adresse également mes profonds remerciements aux membres de jury et à tout le personnel du département de français.

Un remerciement particulier à l'enseignante **Mme. Hadouas W.**

Merci à tous.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à une combattante, à celle que les orages de vie n'ont pas réussi à déformer son joli esprit, à **moi**.

À ceux qui ont sacrifié, qui ont patienté et qui n'ont jamais cessé de prier pour moi,
à **mes parents**.

À ma superhéroïne **Joussa**.

À **mes frères Nizar et Nadhem**.

À mon oncle **Youcef** et ma tante **Soria**.

À ma tante **Djennet** et **mes cousines Soumia et Rania**.

À une âme sœur fidèle malgré les années et les distances, à ma copine **Marwa Reffad**.

À mes sœurs **Bouchra et Hadil.R**

Cordialement !

Résumé :

Dans ce travail de recherche qui s'inscrit dans la didactique de l'oral, nous nous sommes intéressée à l'évaluation formative de cette compétence. Notre objectif est rendre compte de sa pratique et sa réalité au cycle secondaire.

Afin de répondre à notre problématique, nous avons choisi l'établissement de REHAILI YOUNES pour mener notre enquête auprès des enseignants et des apprenants de la 1^{ère} année secondaire.

Les résultats de cette expérience montrent que les activités de l'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral sont insuffisantes, ce qui influe négativement sur l'efficacité de cet enseignement.

Les mots clés : oral, évaluation formative, compétence, apprentissage, efficacité.

Abstract:

In this research work, which is part of oral didactics, we are interested in the formative evaluation of this skill. Our objective is to report on its practice and its reality in the secondary cycle.

In order to answer our problem, we have chosen REHAILI YOUNES high school to conduct our survey based on the distribution of two questionnaires: one addressed to teachers and the other one to learners of 1st year secondary.

Key words: learning, oral, formative evaluation, competence.

الملخص:

في هذا البحث الذي يندرج ضمن تعليمية الشفهي ، نحن مهتمون بالتقييم التكويني لهذه الكفاءة . هدفنا هو تقديم تقرير عن تطبيقها و واقعها في الطور الثانوي. للإجابة على إشكالتنا، اخترنا مؤسسة رحايلي يونس لإجراء دراستنا المبنية على توزيع استبيانين: أحدهما موجه للأساتذة والآخر موجه لتلاميذ السنة الأولى ثانوي.

الكلمات المفتاحية: تعلم ، شفهي ،تقييم تكويني ، كفاءة.

Introduction générale

Introduction générale :

« Pour chaque langue que l'on parle, on vit une nouvelle vie. Celui qui ne connaît qu'une seule langue ne vit qu'une seule fois »¹.

En Algérie, un intérêt croissant se dirige vers l'apprentissage des langues vivantes, dont le français en fait partie. En effet, une importance particulière est accordée à l'apprentissage de FLE au cycle secondaire, dans la mesure où il joue un rôle majeur dans les études supérieures et dans l'accès au domaine de la profession.

La réforme du système éducatif algérien installée en 2003 a abouti à plusieurs changements au niveau des contenus et au niveau des pratiques pédagogiques. Dans les nouveaux programmes du français enseignés dans les trois cycles, l'apprentissage de l'oral a été valorisé.

Comme toute autre situation d'apprentissage, l'acquisition de l'oral doit être évaluée car : « Dans toute situation d'apprentissage, l'efficacité ne sera atteinte que s'il existe un bon système d'évaluation »². L'évaluation permet à l'apprenant de prendre conscience de son apprentissage.

Dans notre modeste recherche qui s'inscrit dans la didactique de l'oral, nous nous sommes intéressée à l'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral. Notre objectif c'est rendre compte de sa réalité et sa pratique en classe de FLE.

Un tel sujet est choisi pour deux raisons. La première concerne la situation de grandes difficultés dans laquelle se trouvent la majorité des élèves. En effet, nous avons constaté, pendant l'exercice de notre pratique professionnelle, qu'ils sont incapables de comprendre et surtout de produire des énoncés oraux en classe de FLE. Quant à la deuxième, elle se rapporte aux difficultés que nous rencontrons, en tant qu'enseignants, lors de l'opération de l'évaluation formative de l'oral.

1-Simon, « 17 citations inspirantes sur l'apprentissage des langues », <https://www.ef.dz/fr/blog/language/17-citations-inspirantes-apprentissage-des-langues/>, consulté le 20/02/2022.

2- Marcel Levesque, « L'évaluation formative en enseignement du français au secondaire : Éléments de problématique et pistes d'intervention » (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 1985), p.120.

Introduction générale

Ceci nous a poussé à mener une recherche sur la question de l'évaluation formative de l'oral au cycle secondaire tentant de répondre à la problématique suivante :

Les activités d'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral, sont-elles suffisantes pour améliorer le niveau de l'apprenant dans ce domaine ? Ont-elles toujours un impact positif ?

De cette problématique se tissent d'autres interrogations :

- Comment est-elle enseignée la compétence orale dans une classe de FLE ? Comment est-elle évaluée ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants dans le cadre de l'évaluation de cette compétence ?
- Comment est-elle pratiquée, l'évaluation formative en classe de FLE ?

Pour répondre à notre problématique nous proposons dans un premier temps l'hypothèse suivante :

- Les activités proposées dans le cadre de l'évaluation formative de l'oral sont suffisantes et efficaces.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons choisi d'adopter une méthode expérimentale qui s'appuie sur la distribution des questionnaires aux enseignants de français et aux élèves de 1^{ère} année secondaire dans le lycée de « REHAILI YOUNES. »

Notre travail de recherche est subdivisé en deux parties : la première est théorique, et comprend deux chapitres : le premier sera consacré à la présentation du statut de l'oral dans l'enseignement/apprentissage de FLE, à la définition de la notion de l'oral, ses spécificités et son enseignement-apprentissage en classe de FLE.

Dans le deuxième chapitre, nous allons définir l'évaluation et aborder ses différents types. Nous allons, ensuite, voir les outils utilisés pour évaluer l'apprentissage de l'oral en classe de FLE. Enfin, nous allons traiter la démarche suivie lors de l'évaluation formative de l'oral et les difficultés rencontrées lors de ce processus.

Quant à la deuxième partie, elle est pratique. Dans cette dernière, nous allons commencer par une présentation du corpus. Puis, nous passerons à une étude des

Introduction générale

questionnaires distribués aux enseignants et aux apprenants. Notre travail de recherche s'achèvera par une synthèse des résultats obtenus.

Partie théorique

Chapitre I :

Le statut de l'oral dans
l'enseignement/apprentissage de FLE

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressée tout d'abord à la place qu'occupe l'oral dans l'enseignement-apprentissage de FLE. Par la suite, nous allons définir la notion de l'oral et présenter ses spécificités. Enfin, nous aborderons son enseignement qui comporte deux axes : la compréhension et la production orales.

1. Le statut de l'oral dans une classe de FLE :

L'oral, en tant que forme de communication, a toujours prédominé sur l'écrit : « *C'est d'abord sous forme orale que se réalise le langage verbale* »¹. Nous rappelons qu'au cycle primaire, les enfants dans leurs premières phases d'apprentissage, sont confrontés à des situations d'écoute puis de répétition de sons bien avant l'apprentissage de leurs graphies.

La finalité de l'enseignement des langues étrangères et notamment de FLE est d'installer chez les apprenants une compétence communicative, à l'oral comme à l'écrit :

*« [...] développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage (écouter/ parler/ lire/ écrire). Ceci permet à l'élève de construire progressivement la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation »*².

La composante orale a longtemps été marginalisée dans les approches classiques de l'enseignement des langues étrangères.

C'est avec les méthodologies récentes, appelant à une autonomie de l'apprenant, que l'oral acquiert un nouveau statut. Il n'est plus conçu comme un moyen d'enseignement ou de transmission de savoir mais un objectif à part entière : on fait recours à de nouvelles techniques, les jeux de rôle, les cadres de simulation globale³, etc.

Ainsi, la compétence orale occupe une place primordiale dans les programmes d'enseignement destinés aux classes de FLE.

1- C.Kerbrat-Orecchion, « *La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan* », 1998, p.55.

2- Fadilo-KI, « *Qu'est-ce que l'oral ?* » <https://www.classedefle.com/2019/10/quest-ce-que-loral.html>, consulté le 04/04/2022.

3- Jean-Pierre Cuq, « *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* », Paris : CLE International, 2003, p.183.

2. Qu'est-ce que l'oral ?

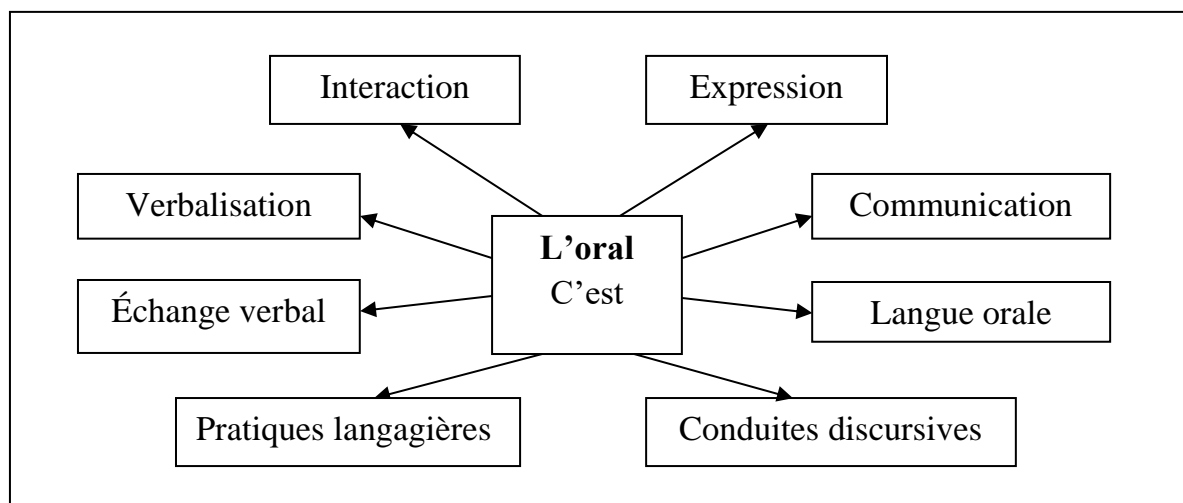
2.1. Définition :

D'après le dictionnaire électronique de Larousse, l'oral vient du latin (os, oris) qui signifie bouche, et désigne « qui concerne la bouche »¹ ou encore « qui se fait par la parole, par opposition à l'écrit »².

Le dictionnaire électronique de L'internaute accorde à l'oral la définition suivante : « qui se fait ou se transmet par la voix »³.

Quant à Michel Billières, l'oral : « *c'est quand on parle [...] c'est aussi quand on écoute* »⁴. Dans ce cadre, il indique que l'oral englobe deux volets : expression et réception.

Nous empruntons le schéma suivant, que nous jugeons récapitulatif de la notion de l'oral, intitulé « **Les termes servant à représenter l'oral** » :



Source : Michel Billières, « L'oral, c'est quoi au fait ? », <https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/>, consulté le 06/04/2022.

1- Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290>, consulté le 04/04/2022.

2- ibidem, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290>, consulté le 04/04/2022.

3- L'internaute, <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/oral/>, consulté le 04/04/2022.

4- Michel Billières, « *L'oral, c'est quoi au fait ?* », <https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/>, consulté le 06/04/2022.

Nous pouvons donc dire que l'oral est un synonyme de toute prise de parole. Pour l'élève, cette prise de parole est un reflet de pensées, d'idées, d'opinion et un moyen d'affirmation de soi.

2.2. Les spécificités de l'oral :

Jean Pierre Cuq affirme que l'oral relève : « *d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale* »¹.

À partir de la citation, nous distinguons quelques particularités de l'oral réside dans les caractères ci-dessous :

- **L'immédiateté** : dans la mesure où il implique une présence physique des interlocuteurs que ce soit entière (face-à-face) ou partielle (oreille-à-oreille)², comme l'affirme Souad Kassim Mohamed.
- **L'irréversibilité** : à l'oral, le retour en arrière est impossible, ce qui est produit ne peut être annulé.
- **La spontanéité** : lors de l'interaction orale, le locuteur est susceptible d'hésiter, redire, reformuler, réexpliquer ces propos, etc.
- **L'éphémérité** : l'auteur parle des circonstances temporelles de la communication orale, qui se caractérisent par la brièveté.
- **Le non verbal** : Cuq parle du recours à une expression non verbale au niveau de l'oral, nous citons : le regard, les gestes, les mimique, etc.

3. L'enseignement-apprentissage de l'oral en classe de FLE :

L'enseignement-apprentissage de la compétence orale comprend deux axes : compréhension et production orale.

1- Jean-Pierre Cuq, *ibid.* p.182.

2- Souad Kassim Mohamed, « *Chapitre1 : Spécificités de l'oral et de l'écrit* » <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-specificites-de-l-oral-et-de-l-ecrit#:~:text=Par%20oral%2C%20nous%20entendons%20un,le%20temps%20et%20l'espace>, consulté le 22/04/2022.

3.1. La compréhension orale :

La compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède la phase de la production orale. L'apprenant doit nécessairement comprendre avant de produire.

Dans son article « L'enseignement de la compréhension orale », Jean-Michel Ducrot souligne : « *Notre apprenant sera progressivement capable de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en ayant entendu des voix [...]»¹.*

Selon lui, la compréhension orale est une compétence qui permet à l'apprenant d'acquérir des stratégies d'écoute et de compréhension d'énoncés à l'oral². Autrement dit, cette capacité recouvre toutes les stratégies adoptées par l'apprenant pour accéder au sens global de l'énoncé oral.

3.2. La production orale :

La production orale est une compétence étroitement liée à celle de la compréhension. L'objectif visé est d'amener l'élève à prendre la parole, à s'exprimer en français et à jouer un rôle actif dans une situation de communication orale.

Les apprenants manifestent une difficulté à acquérir cette compétence. J.P. Cuq et Gruca affirment qu'il s'agit d'un processus compliqué :

« L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont des facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être source de blocage pour un étudiant étranger »³.

1- Jean-Michel Ducrot, « *L'enseignement de la compréhension orale* », 2005, p.1.

2- Ibidem.p1.

3- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2005), p.179.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons évoqué le statut de l'oral dans l'enseignement-apprentissage de FLE. Nous avons également proposé diverses définitions de la notion de l'oral. Enfin, nous avons vu ses spécificités et la manière de l'enseigner où nous avons traité les deux volets qu'il englobe : la compréhension et la production orales.

Chapitre II :

L'évaluation de la compétence orale dans
une classe de FLE

Dans le deuxième chapitre, nous traitons l'évaluation de la compétence orale dans les classes de FLE. Nous allons, dans premier temps, définir la notion d'évaluation dans le contexte scolaire et ses différents types. Dans un temps second, nous insisterons sur les outils utilisés pour évaluer l'apprentissage de l'oral : la compréhension et la production orale. Nous consacrerons la fin du chapitre à présenter comment se déroule l'évaluation formative de l'oral dans une classe de FLE et aux difficultés rencontrées lors de ce processus.

1. L'évaluation dans le cadre scolaire :

1.1. Définition :

La question de l'évaluation a toujours été au centre des préoccupations de la didactique.

Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, définit l'évaluation comme : « *une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et à décider sur la poursuite des apprentissages compte tenu de l'intention d'évaluation de départ* »¹.

Laurent Talbot et Aline Arrieu-Mutel trouvent que : « *Dans une situation d'enseignement-apprentissage, évaluer est donc l'activité d'estimer l'ensemble des connaissances et compétences de l'élève construites ou en cours de construction* »².

Selon le document d'accompagnement du programme du français, celui de la première année secondaire : « *Évaluer c'est identifier, déterminer et définir les lacunes des apprenants pour y remédier. C'est aussi déceler leurs capacités pour les développer et les améliorer* »³.

L'évaluation est une pratique indispensable dans le processus d'enseignement-apprentissage. Elle vise à renseigner et informer tous les partenaires de l'opération éducative (enseignant, élève, parents et administration) sur le progrès de l'élève dans son parcours d'apprentissage.

1- Jean-Pierre Cuq, *ibid*, p.90.

2- Laurent Talbot et Aline Arrieu-Mutel, « *Décrire, comprendre et expliquer les pratiques d'enseignement d'un professeur de lycée* », Éducation et didactique, (2012) : p.70.

3- « *Français, 1ère année secondaire, Document d'accompagnement du programme* », 2005, p.3.

1.2. Les types d'évaluation :

1.2.1. L'évaluation diagnostique :

C'est une évaluation effectuée au début des apprentissages, dont l'objectif est de vérifier les connaissances et les acquis des apprenants concernant un certain objet d'étude. Elle informe l'enseignant sur leurs lacunes et l'oriente donc vers un enseignement adapté à leurs besoins.

D'après le document d'accompagnement du programme du français :

« Comme toute évaluation, l'évaluation diagnostique est un processus de mesure, de jugement puis de décision. Les résultats obtenus doivent permettre au professeur d'opérer les régulations adéquates relatives au plan de formation initialement prévu »¹.

1.2.2. L'évaluation formative :

Conformément au document d'accompagnement du programme du français, l'évaluation formative *« intervient au fur et à mesure que le processus d'apprentissage se déroule. Elle permettra de comparer les performances de l'apprenant aux objectifs assignés à l'apprentissage et d'apporter des régulations si cela s'avère nécessaire »².*

Dans le Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, l'évaluation formative est définie en tant que : *« processus continu qui sert à réguler l'apprentissage, car elle permet de recueillir des informations sur les points faibles et les points forts de l'apprenant »³.*

1.2.3. L'évaluation sommative :

Ce type d'évaluation intervient à la fin d'une séquence d'apprentissage, d'une année ou d'un cycle scolaire. Appelée aussi évaluation certificative, elle évalue le degré de maîtrise des compétences acquises par l'apprenant, elle vérifie donc l'efficacité des apprentissages.

1- « Français, 1ère année secondaire, Document d'accompagnement du programme », ibid, p.3.

2- Ibidem, p.5.

3- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, ibid, p.210.

Les auteurs du « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde » soulignent que l'évaluation sommative « *fait donc le bilan d'une formation et les résultats obtenus, traduits en notes, certifient l'état de cette formation* »¹.

2. Les outils de l'évaluation de la compétence orale :

L'évaluation de l'apprentissage de l'oral est effectuée à travers divers outils. L'ouvrage « Enseigner le FLE, Pratiques de classe » en distingue :

2.1. La compréhension de l'oral :

Pour évaluer la compréhension de l'oral, l'enseignant fait recours à des outils de mesure « fermés »² : des exercices d'écoute qui consiste à attendre une réponse unique à une question donnée. Nous citons :

2.1.1. Le questionnaire à choix multiples (QCM) :

Les apprenants sont appelés à choisir une des réponses proposées, pour répondre à chaque question³, nous donnant un exemple par l'exercice ci-dessous :

La ville présentée dans l'audio se trouve :

- En Turquie.
- En Tunisie.
- En Allemagne.
- Choisissez la bonne réponse.

2.1.2. Le questionnaire à réponse ouverte :

Les réponses dans ce cas ne sont pas établies préalablement, l'apprenant répond à la question en fonction de sa compréhension⁴. A titre d'exemple :

- Quelle était la cause de cet accident ?
- L'accident s'est déroulé à cause de

1- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, *ibid*, p.210.

2- Fabienne Desmons et autres, *Enseigner le FLE (français langue étrangère)*, Pratiques de classe (Paris : Éditions Belin, 2005), p.31.

³ - *Ibidem*, p.31.

⁴ - *Ibidem*, p.32.

2.1.3. Le texte à trous :

Appelé aussi « texte lacunaire », c'est un texte manquant de mots ou contenant des vides, dont l'apprenant doit compléter¹. Nous proposons l'exercice qui suit comme exemple :

- Consigne : Complétez le texte lacunaire suivant par les mots qui conviennent :

la variole du singe – un journaliste – une interview – s'informer – dermatologie.

- La vidéo diffusée représente réalisée par s'adressant à un médecin spécialiste enpour sur

2.1.4. Le tableau à compléter :

Durant notre modeste expérience d'enseignement, nous avons souvent utilisé cet outil. Il s'agit d'un tableau récapitulatif contenant des cases vides que l'apprenant doit remplir d'après sa compréhension. Voici un modèle qui porte sur un fait divers présenté aux apprenants à travers une vidéo. Pour évaluer leur compréhension, nous leur demandons de compléter ce tableau :

Qui ? (les agents de l'action)	Quoi ?	Où ?	Quand ?	Cause ?	Conséquence ?

2.1.5. Vrai ou faux :

Fondé sur le même principe du QCM, cet exercice consiste à proposer aux apprenants des phrases, dont il va juger le contenu étant vrai ou faux en fonction de ce qu'il a compris. Pour plus de précision, nous donnons cet exemple :

- Le support audio-visuel utilisé traite la maladie de Parkinson.
- Consigne : Répondez par « vrai » ou « faux ».

1- Fabienne Desmons et autres, ibid, p.32.

- Les personnes atteintes de cette maladie perdent le contrôle des mouvements de leurs corps.
- Les causes de cette maladie sont connues.
- La maladie de Parkinson est mortelle.

2.2. La compréhension de l'oral :

Pour évaluer la production orale, l'enseignant adopte les deux outils suivants :

2.2.1. L'évaluation immédiate :

Elle représente l'outil le plus employé. Lors des échanges en classe, l'enseignant intervient à travers des reprises ou des reformulations d'énoncés produits par les élèves, qui peuvent être accompagnées de commentaires ou de jugements¹.

2.2.2. L'évaluation différée :

Elle permet à l'enseignant, évitant d'interrompre les prises de paroles des apprenants, d'avoir un recul par rapport à leurs énoncés. Elle comprend deux outils :

- L'enregistrement d'un cours, où l'enseignant peut revenir sur une partie qu'il choisit d'évaluer.
- Le jeu de rôle, où l'enseignant apprécie les compétences des apprenants en utilisant une grille d'évaluation.²

- La grille d'évaluation :

Selon le Cours de didactique du français langue étrangère et seconde : « *L'évaluation de l'expression orale et de la compétence communicative se fait généralement par l'intermédiaire de grilles [...] ³* ».

Il s'agit de critères d'évaluation identifiés sous forme d'une grille qui doit être communiquée⁴ aux apprenants. Meyer et Simonard affirment qu'« *Évaluer c'est facile ; quand on a précisé l'objectif qu'on poursuit ; quand on a donné des critères*

1- Fabienne Desmons et autres, *ibid*, p.32.

2- *Ibidem*, p.32-33.

3- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, *ibid*, p.216.

4- Marcel Levesque, *ibid*, p.126.

d'évaluation »¹. Cela mène à une évaluation plus objective, claire et efficace. Ces critères représentent des exigences minimales précises que l'enseignant construit en fonction du niveau de ses apprenants².

Nous empruntons un exemple d'une grille d'évaluation proposée dans le Document d'accompagnement du programme du français de 1^{ère} AS concernant l'interview, dont la consigne est produire un dialogue à visée informative avec cinq changements d'interlocuteurs :

Critères	Indicateurs
- Volume de la production	- Cinq changements d'interlocuteurs.
- Pertinence	- Pertinence des idées par rapport au thème. - Pertinence des réponses par rapport aux questions posées. - Respect de la référence situationnelle - Prise en charge du statut de l'interlocuteur.
- Organisation	- Utilisation de formules d'ouverture et de clôture. - Utilisation du questionnement. - Utilisation de moyens pour introduire les changements d'interlocuteurs.
- Utilisation de la langue	- Emploi correct des phrases interrogatives. - Emploi correct de l'impératif. - Lexique adéquat au thème.

Source : Français, 1^{ère} année secondaire, Document d'accompagnement du programme », 2005, p.14.

3. L'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral en classe de FLE ?

L'évaluation formative s'appuie sur l'analyse des capacités manifestées par les apprenants lors du déroulement de l'enseignement-apprentissage. Elle doit être intégrée et

1- Redhouane Kerrouzi, « *L'évaluation diagnostique entre la réalité de classe et le dire scientifique : Cas des enseignants de la 4^{ème} A.M* », Journal of Languages and Translation 01(2021), p.69.

2- « Français, 1^{ère} année secondaire, Document d'accompagnement du programme », ibid, p.12.

non pas isolée de la démarche d'apprentissage. Ainsi, l'enseignant se place dans un rôle d'évaluateur et de guide à la fois¹.

« *L'évaluation formative est essentiellement pédagogique c'est-à-dire qu'elle a pour unique objet de guider l'élève dans son cheminement en lui fournissant de façon continue des informations sur l'état de son apprentissage* »².

Elle ne sert pas donc à fournir des notes mais des informations précieuses à l'enseignant et à l'apprenant pour la poursuite des apprentissages.

L'erreur, conçue positivement et considérée comme un indice de l'état d'apprentissage et non pas une production déviante, devient un objet d'étude particulier³. L'enseignant propose des activités de remédiation visant à installer une ou plusieurs compétences que l'apprenant n'a pas maîtrisées. Il s'agit avant tout d'encourager l'apprenant et apprécier ses efforts.

Permettant d'identifier les forces et les lacunes de chaque élève et d'ajuster l'enseignement en fonction de ses besoins, l'évaluation formative favorise les apprentissages individualisés et permet à l'apprenant de comprendre ce qui est attendu de lui⁴.

Le Document d'accompagnement du programme du français de 1^{ère} AS signale que les enseignants cherchent à conduire l'apprenant en difficulté à construire une stratégie plus adéquate face à la tâche proposée par :

- Des travaux individuels,
- Des travaux en groupes, où l'interaction entre des apprenants à des stades d'apprentissage différents pourra susciter une progression (des apprenants en difficultés) ou une consolidation des démarches d'apprentissage (des apprenants plus avancés),
- Des interactions apprenant-professeur favorisant une restructuration des démarches d'apprentissage⁵.

1- Marcel Levesque, *ibid*, p.125.

2- *Ibidem*, p.124.

3- « *Français, 1ère année secondaire, Document d'accompagnement du programme* », *ibid*, p.5.

4 - Marcel Levesque, *ibid*, p.126.

5- « *Français, 1ère année secondaire, Document d'accompagnement du programme* », *ibid*, p.5.

Nous, enseignants du FLE, pratiquons ce processus en classe de façon spontanée et inconsciente. En ce qui concerne l'oral, il s'agit le plus souvent d'intervenir suite aux réponses des apprenants, où nous formulons des appréciations orales immédiates au cours de la séance. Cela exige que nous soyons attentifs¹ à leurs attitudes en classe pour évaluer, remédier, orienter « oralement » et comme l'indique le nom de cette évaluation : pour former.

Nous pouvons également effectuer l'évaluation formative selon un aspect formel comme celui adopté dans les évaluations sommatives qui sont datées et annoncées².

L'évaluation formative de la compétence orale recouvre l'évaluation du savoir linguistique mais aussi du savoir-faire communicatif³.

Pour évaluer la production orale, l'enseignant utilise des grilles d'évaluation critériée. Le Document d'accompagnement du programme du français : 1^{ère} année secondaire, propose **un exemple d'une grille d'évaluation de l'exposé oral** :

Critères	Indicateurs	Oui	Non
Les contenus	<p>1- Le thème et l'intention ont-ils été énoncés dès le début ?</p> <p>2- La progression de la pensée est-elle claire ?</p> <p>3- Y a-t-il eu reformulation du propos dans un but d'explicitation ?</p> <p>4- Le propos est-il adapté au niveau de l'auditoire ?</p>		
La prestation	<p>1- Le contact avec l'auditoire a-t-il été établi et maintenu ?</p> <p>2- Y a-t-il eu prise en compte des réactions éventuelles de l'interlocuteur / auditeur ?</p>		

1- Paule Boissard, « *L'évaluation formative : un outil de progression* », Synergies France 1(2016) : p.127.

2- Ibidem, p.126.

3- Ibidem, p.130.

	<p>3- Y a-t-il eu gestuelle appropriée pour souligner le propos ?</p> <p>4- Le code de l'oral a-t-il été respecté (schéma intonatif, syntaxe, prononciation...)?</p> <p>5- L'apprenant s'est-il détaché de ses notes ?</p>		
<p>L'aspect technique</p>	<p>1-Le tableau a-t-il été utilisé à bon escient ?</p> <p>2- Pour illustrer son propos, l'apprenant a-t-il utilisé des facilitateurs didactiques (illustrations, graphiques, schémas, dessins etc.)</p> <p>3- La voix est-elle adaptée aux conditions matérielles et psychologiques de la situation de communication ?</p> <p>4- L'apprenant a-t-il bien géré le temps qui lui a été imparti ?</p>		

Source : Français, 1^{ère} année secondaire, Document d'accompagnement du programme », 2005, p.36.

Pour évaluer les attitudes des apprenants l'enseignant fait recours à des grilles d'observation qui ciblent précisément le comportement à observer¹. Voici un modèle proposé dans le Document d'accompagnement :

1- « Français, 1^{ère} année secondaire, Document d'accompagnement du programme », ibid, p.5.

Exemple de grille d'observation du travail de groupe à l'usage de l'enseignant :

Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non
Fonctionnement du groupe	<p>1- Le groupe a-t-il planifié son activité ?</p> <p>2- Le groupe a-t-il géré le temps de réalisation de l'activité ?</p> <p>3- Le groupe a-t-il mobilisé ses connaissances en fonction de l'activité ?</p> <p>4- Le groupe a-t-il pris des initiatives ?</p>		
Interaction dans le groupe	<p>1- Chaque apprenant a-t-il négocié son rôle dans le groupe ?</p> <p>2- Chaque apprenant a-t-il coopéré et partagé des connaissances avec le groupe ?</p> <p>3- Chaque apprenant a-t-il accepté le principe de la co-évaluation ?</p>		
Résultat	<p>1- Le produit final correspond-t-il à l'attente (objectif de l'activité) ?</p> <p>2- Le groupe a-t-il fonctionné en synergie ?</p>		

Source : Français, 1^{ère} année secondaire, Document d'accompagnement du programme », 2005, p.6.

4. Les difficultés rencontrées lors de l'évaluation formative de l'oral :

La difficulté rencontrée lors de l'évaluation formative de la compétence orale réside non seulement dans son caractère éphémère, mais aussi dans le cas où l'enseignant se trouve souvent en train d'effectuer une évaluation globale¹ qui s'étale à l'ensemble de la classe, s'écartant donc d'une pédagogie différenciée qui prend en compte l'hétérogénéité des niveaux des élèves.

1- Paule Boissard, *L'évaluation formative*, ibid, p.127.

Conclusion :

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que la compétence de l'oral n'est pas facile à évaluer. Nous avons commencé par la définition de la notion d'évaluation dans le cadre scolaire et ses différents types. Ensuite, nous avons abordé les outils auxquels les enseignants font recours pour évaluer l'apprentissage de l'oral en classe de FLE, que ce soit pour la compréhension ou la production orale. Puis, nous avons donné un aperçu détaillé sur la pratique de l'évaluation formative de cet apprentissage. Nous avons achevé notre chapitre par évoquer les difficultés rencontrées lors de ce processus.

Partie pratique

Chapitre I :

Mise en pratique de l'enquête

Ce chapitre est consacré au volet expérimental de notre recherche. Rappelons que notre objectif fixé au départ est de vérifier si les activités proposées dans le cadre de l'évaluation formative sont suffisantes et efficaces pour améliorer la compréhension et la production orales de l'apprenant. Alors, nous avons choisi de travailler sur un corpus formé de deux questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants. Ainsi, dans le contenu de ce chapitre, nous allons voir le cadre méthodologique de notre recherche où nous présenterons notre méthode de travail, le lieu et le public que nous avons choisis pour effectuer notre enquête de terrain. Nous procéderons, ensuite, à analyser les données recueillies lors de notre étude et dans une dernière phase les interpréter.

1. Le cadre méthodologique :

1.1. L'outil d'investigation :

Pour atteindre les objectifs de notre recherche, nous avons mené une enquête constituée de deux questionnaires : l'un est destiné aux enseignants, l'autre aux apprenants.

Nous avons fait ce choix pour les raisons suivantes : d'une part, la facilité de collecter les données de l'enquête à travers cet outil. D'autre part, nous considérons que les différentes réponses venant du milieu scolaire ont une grande part de crédibilité.

1.2. Le lieu et la durée de l'enquête :

Pour réaliser notre enquête de terrain qui s'est déroulée entre 07 et 21 avril 2022, nous avons choisi le lycée de « REHAILI YOUNES ». L'établissement se trouve dans la cité « Des Martyrs » à Bouchegouf situé à trente-cinq kilomètres de la Wilaya de Guelma.

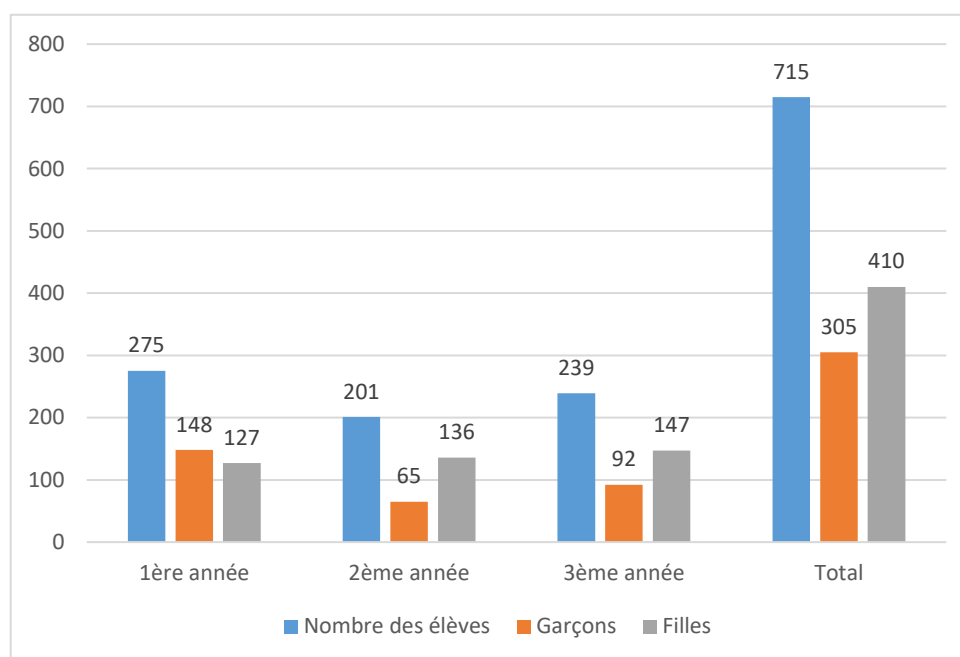
Ce lycée comprend 23 salles pédagogiques, 06 laboratoires, une salle de professeurs, une bibliothèque, un amphithéâtre, 02 salles de sport et un réfectoire.

Quant au personnel, il comprend :

- 59 enseignants, dont 5 sont chargés d'enseigner le français.
- 21 administratifs.
- 17 fonctionnaires.

En ce qui concerne les élèves, leurs nombres sont présentés dans le tableau qui suit selon le niveau et le sexe :

Niveaux	Nombre d'élèves	Garçons	Filles
1 ^{ère} année	275	148	127
2 ^{ème} année	201	65	136
3 ^{ème} année	239	92	147
Nombre total	715	305	410



1.3. Le public visé :

Nous avons distribué deux questionnaires : le premier est destiné aux professeurs de français de REHAILI YOUNES que nous avons sollicités pour répondre en toute objectivité aux questions. Le deuxième est destiné aux élèves de première année secondaire du même établissement appartenant à trois classes différentes :

- 1^{ère} AS (2).
- 1^{ère} AS (4).
- 1^{ère} AS (6).

Les raisons qui nous ont poussée à choisir de travailler sur les apprenants de 1^{ère} année secondaire sont liées à notre expérience professionnelle. En effet, notre premier

contact au lycée est avec les classes de 1ère AS où nous avons vécu d'énormes difficultés d'apprentissage. Ainsi, le fait d'être quotidiennement auprès de ces élèves nous permet de bien mener notre enquête.

2. Analyse et interprétation des questionnaires:

2.1. Questionnaire adressé aux enseignants :

2.1.1. Présentation :

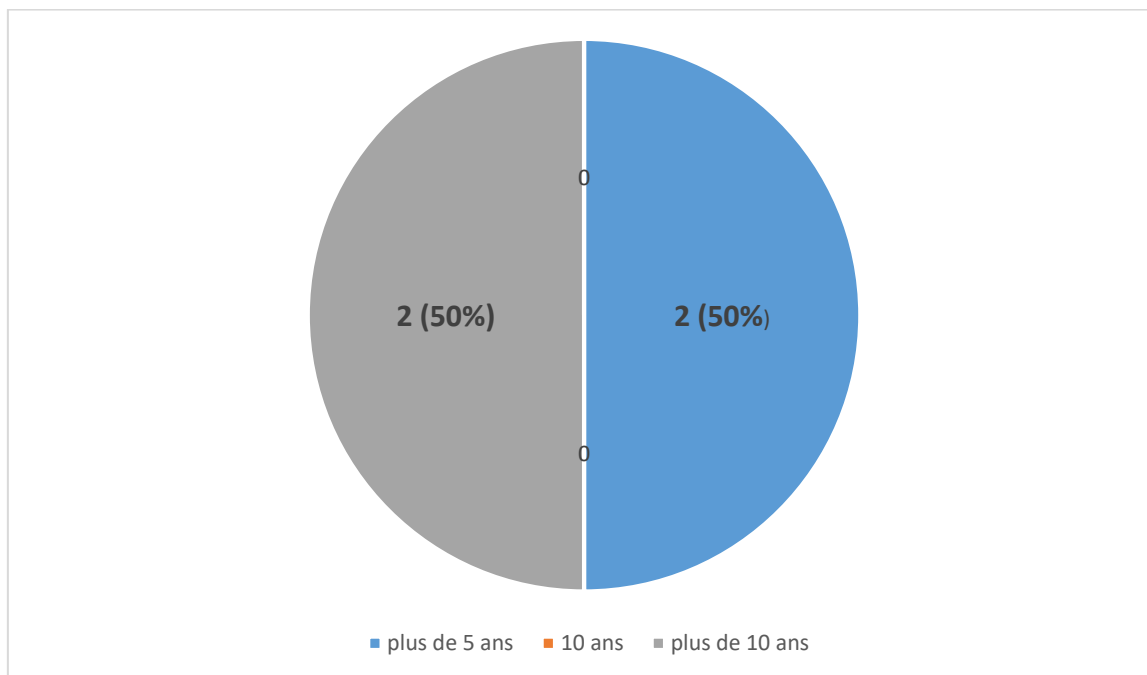
Le questionnaire comprend douze questions : 3 sont ouvertes, 4 sont semi-ouvertes et 5 sont fermées. Il est présenté dans un ordre bien étudié. Ainsi, toutes les questions sont construites de manière à répondre aux objectifs préalablement fixés. Ce qui nous a donné les documents essentiels de l'enquête (voir l'annexe).

2.1.2. Analyses et interprétations :

Il est à signaler que les enseignants de français dans l'établissement de REHAILI YOUNES sont des femmes. Nous avons récupéré seulement 4 copies du questionnaire.

- Question n°1 : Depuis quand exercez-vous votre profession ?

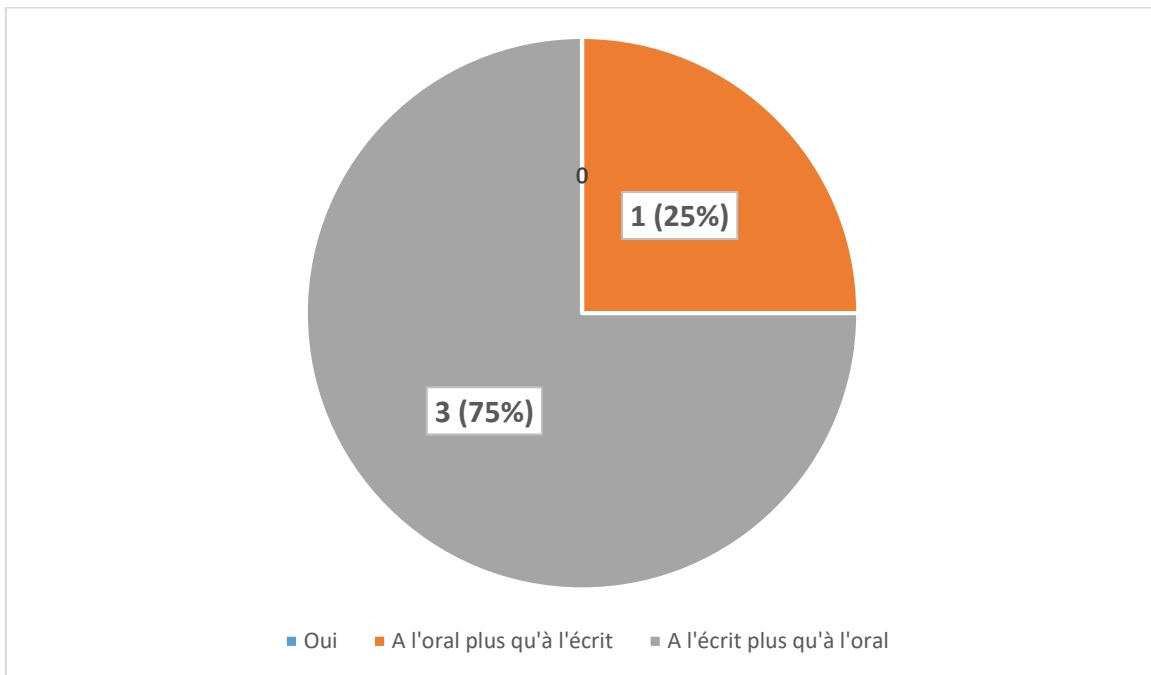
Réponse	Fréquence	Taux
Plus de 5 ans	2	50%
10 ans	0	0%
Plus de 10 ans	2	50%
Total	4	100%



Les résultats obtenus nous indiquent que 50% des enseignantes interrogées ont une expérience qui dépasse 5 ans, tandis que 50% d'elles ont une expérience de plus de 10 ans d'enseignement. Cela veut dire que nos enseignantes sont dotées d'une ancienneté dans le domaine qui leur permet d'adopter de bonnes méthodes de travail en classe.

- Question n° 2 : **Pendant l'apprentissage de l'oral, la motivation des apprenants est-elle la même par rapport à celle de l'écrit ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	0	0%
A l'oral plus qu'à l'écrit	1	25%
A l'écrit plus qu'à l'oral	3	75%
Total	4	100%



Pour cette question, les enseignantes qui ont répondu par « à l'écrit plus qu'à l'oral » dominant avec un pourcentage de 75%, quant aux enseignantes ayant répondu par le contraire « à l'oral plus qu'à l'écrit », elles constituent un pourcentage de 25%.

L'intérêt observé, chez les apprenants, pour l'écrit au détriment de l'oral se justifie par les raisons suivantes : contrairement à l'oral, l'écrit est pour l'élève un facteur de réussite : en effet, les examens dans le milieu scolaire prennent une forme écrite. D'autre part, puisque l'oral est rarement pratiqué en dehors de la classe de FLE, l'apprenant n'arrive pas à développer ses compétences de compréhension et d'expression et la langue devient pour lui une tâche contrariante. Ces deux facteurs font du sujet apprenant un être démotivé.

- Question n° 3 : **Comment procédez-vous pour enseigner l'oral dans une classe de FLE ?**

Toutes les enseignantes ont répondu à cette question de la façon suivante :

- Pour la compréhension orale, elles font recours à des supports audio-visuels accompagnés de questions.
- Pour la production orale, elles présentent le sujet, expliquent la consigne et donnent la parole aux apprenants.

Nous pouvons dire alors les enseignantes suivent une démarche rigoureuse pour enseigner l'oral à leurs apprenants.

- Question n° 4 : **Trouvez-vous des difficultés à enseigner l'oral à vos apprenants ? Si oui dites lesquelles ?**

A partir de cette question, nous remarquons que toutes les enseignantes rencontrent des difficultés à enseigner l'oral. Nous résumons leurs difficultés dans le tableau qui suit :

Enseignante	Réponse
-1-	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves n'ont pas les acquis nécessaires pour s'exprimer. - Difficulté à trouver un support adapté au niveau des élèves.
-2-	- L'apprenant ne s'exprime pas convenablement.
-3-	- Dans certaines situations, avec certains groupes d'apprenants, qui n'ont pas suffisamment de vocabulaire pour s'exprimer.
-4-	- Les élèves n'ont pas un bagage linguistique qui leur permet de s'exprimer.

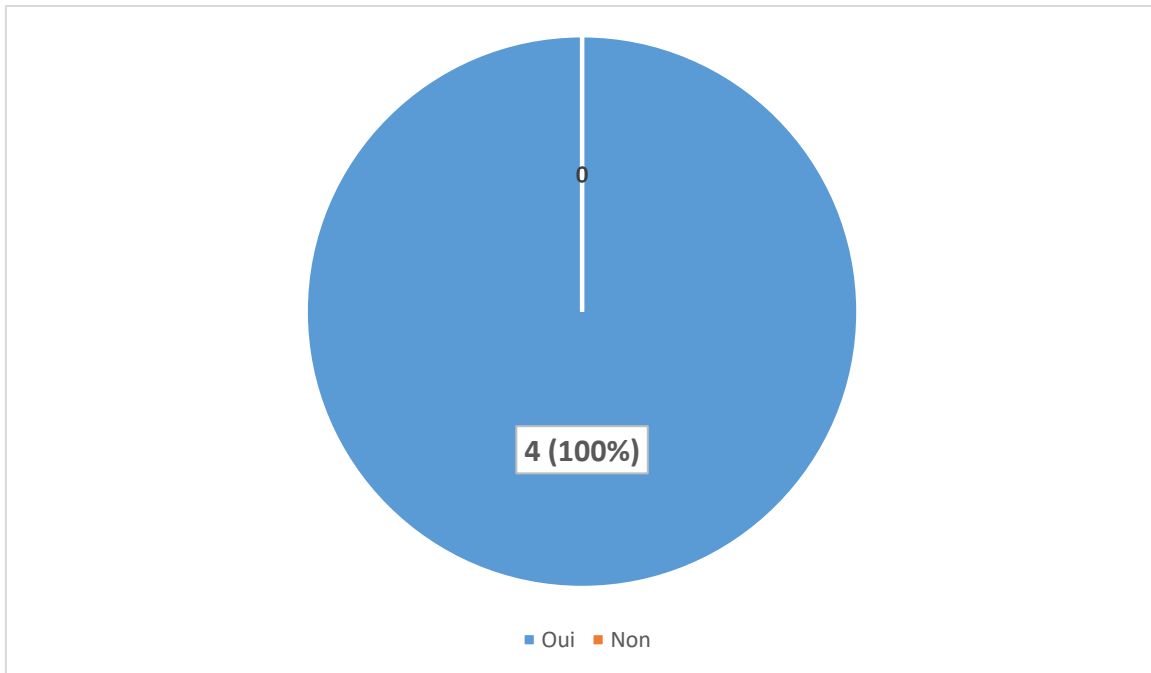
D'après le tableau, nous constatons que :

- Les enseignantes interrogées s'accordent sur une difficulté qui leur rencontre toutes liée à l'incapacité des élèves à s'exprimer en classe car ils n'ont pas un vocabulaire suffisant.
- Une enseignante a ajouté une autre difficulté qui se rapporte à trouver un support adéquat et adapté au niveau des apprenants.

Ces résultats nous permettent de dire que le vocabulaire insuffisant des élèves constitue un obstacle lors de l'enseignement-apprentissage de l'oral en classe de FLE.

- Question n° 5 : **Évaluez-vous toujours l'apprentissage de la compétence orale ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	4	100%
Non	0	0%
Total	4	100%



Pour cette question, nous avons obtenu un pourcentage de 100% de réponses affirmatives. Ce qui veut dire que les enseignantes interrogées accordent de l'importance à l'évaluation de l'apprentissage de l'oral de leurs apprenants.

- Question n° 6 : **Comment pratiquez-vous l'évaluation de l'oral?**

Enseignante	Réponse
-1-	- A travers un texte lacunaire, le résumé ou le compte rendu objectif.
-2-	- Il n'y a pas une tâche fixe, donc les varier selon les besoins de l'apprenant.
-3-	- Donner la parole aux apprenants, ils partagent leurs idées et donnent de courts commentaires.
-4-	- Pour la production orale, j'utilise une grille d'évaluation.

Les résultats obtenus de cette question montrent que l'évaluation de l'oral est effectuée différemment par les enseignantes. D'après leurs réponses, l'évaluation fait appel à divers outils et stratégies. Elles nous ont citées :

- Le texte lacunaire.
- Le résumé.
- Le compte rendu objectif.
- Le commentaire personnel.
- La grille d'évaluation.

Nous pouvons donc dire que les enseignantes adoptent de bonnes démarches pour évaluer l'apprentissage de l'oral en prenant en charge les deux compétences : la compréhension et la production.

- Question n° 7 : **Rencontrez-vous des difficultés lors de l'évaluation de la compétence orale de vos apprenants ? Si oui dites lesquelles ?**

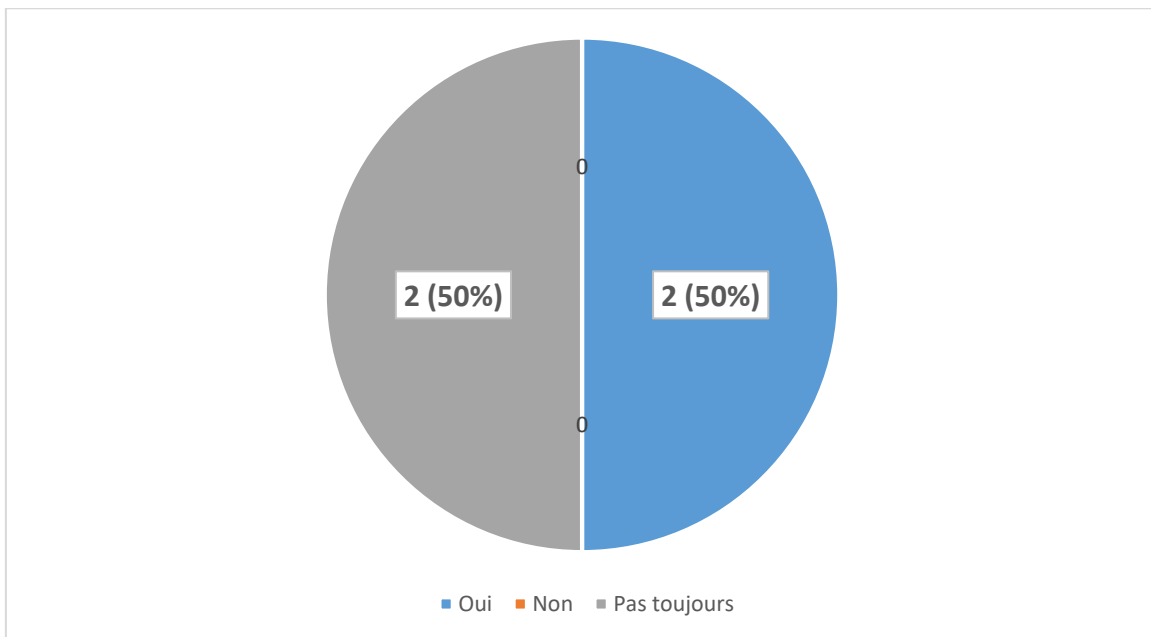
Toutes les enseignantes ont répondu par « oui » à cette question. En ce qui concerne les difficultés qu'elles rencontrent lors de l'évaluation, les enseignantes ont porté à notre connaissance qu'elles résident dans :

- Le caractère éphémère de l'oral.
- Le recours à la langue maternelle de la part de l'apprenant pour s'exprimer.
- L'incapacité de l'apprenant à formuler des phrases correctes.
- La situation du blocage à laquelle se trouvent certains élèves, dans certains cas.

Ces réponses nous affirment que la compétence orale n'est pas facile à évaluer.

- Questions n° 8 : **Proposez-vous à vos élèves, des activités d'évaluation formative après chaque apprentissage de l'oral ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	2	50%
Non	0	0%
Pas toujours	2	50%
Total	4	100%

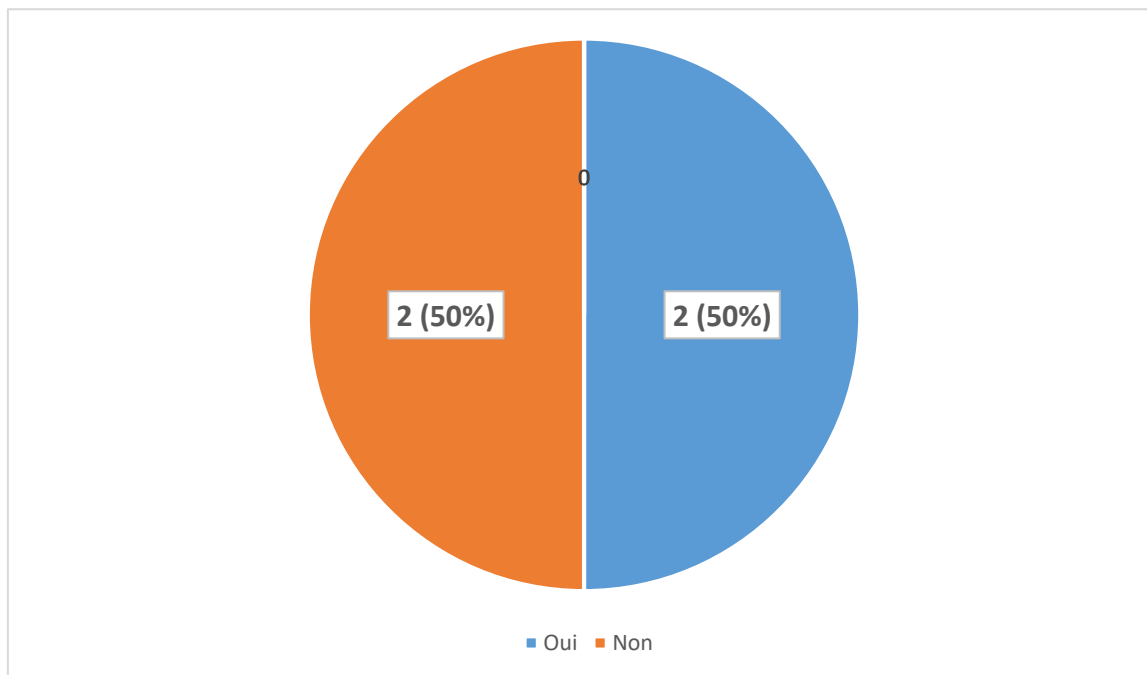


Nous constatons des réponses obtenues que 50% est le pourcentage des enseignantes qui ont des réponses affirmatives. Tandis que les enseignantes qui ne proposent pas « toujours » ces activités constituent 50% de celles interrogées. Nous notons que les enseignantes ont souligné qu'elles effectuent l'évaluation formative de l'apprentissage de systématiquement au cours des séances.

Ces résultats nous permettent de dire que l'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral est souvent pratiquée de façon spontanée et non pas sous forme d'activités étudiées.

- Question n° 9 : **L'apprentissage de la compréhension orale est-il suivi d'activités d'évaluation ? Quels types d'activités proposez-vous ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	2	50%
Non	2	50%
Total	4	100%



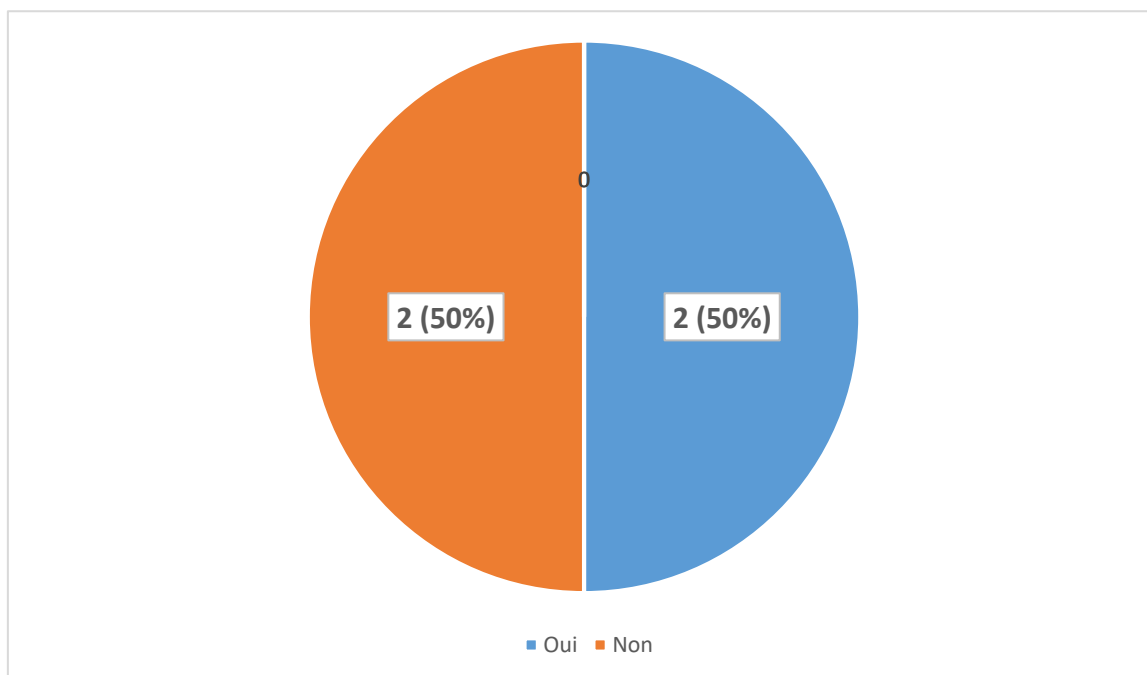
Les enseignantes ayant répondu par « non » à cette question représentent la moitié de celles interrogées (50%). La deuxième moitié concerne les enseignantes ayant répondu par « oui ». Ces dernières ont cité les types d'activités qu'elles proposent aux élèves après avoir écouté un document audio-visuel :

- Le texte lacunaire.
- Le tableau récapitulatif.
- Le résumé.
- Le compte rendu.

Nous trouvons que le recours à ce type d'activités est adéquat pour évaluer la compréhension orale comme nous l'avons vu au cours du 2^{ème} chapitre de la partie théorique.

- Question n° 10 : L'apprentissage de la production orale est-il suivi à son tour d'activités d'évaluation ? Quels types d'activités proposez-vous ?

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	2	50%
Non	2	50%
Total	4	100%



Pour cette question, nous avons obtenu un pourcentage identique (50%), que ce soit pour les enseignantes répondant par « oui » ou celles répondant par « non ».

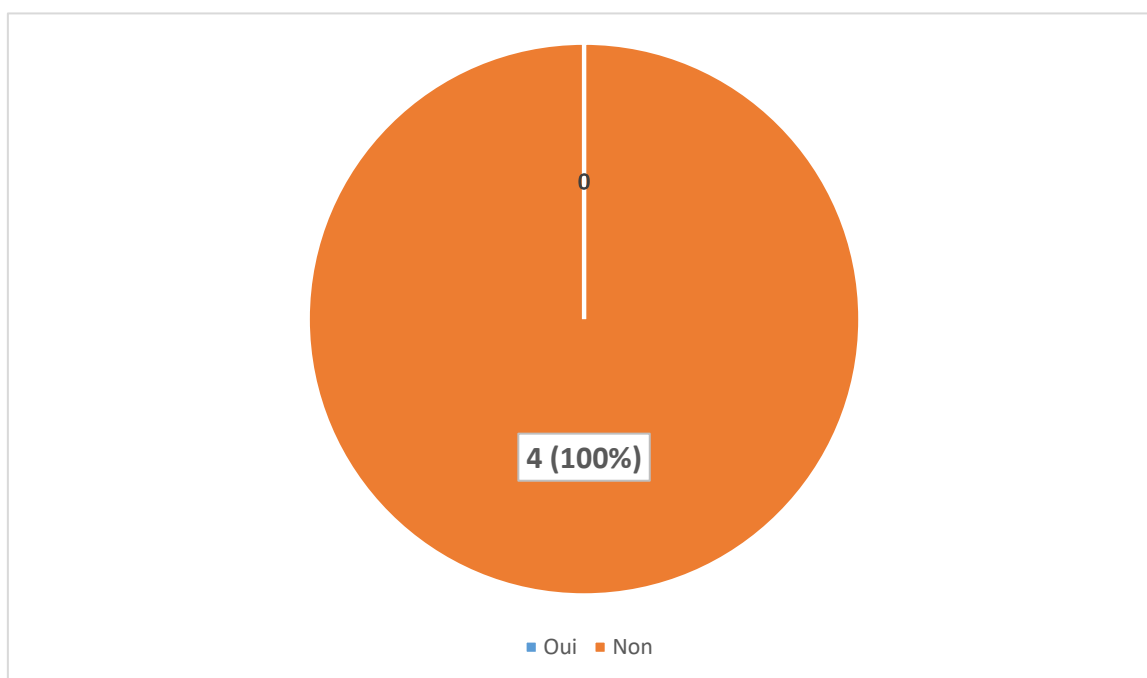
Les enseignantes dont la réponse est affirmative, nous ont précisé qu'elles proposent les activités suivantes :

- Des jeux d'oral.
- Des activités ludiques comme le jeu de rôle.

Les enseignants de FLE font recours aux activités ludiques lors de l'évaluation de la production orale afin de motiver l'apprenant et éveiller son intérêt pour l'apprentissage de l'oral.

- Question n° 11 : **Dans le cadre de l'évaluation formative, les activités que vous proposez sont-elles suffisantes pour améliorer le niveau de l'apprenant dans le domaine de l'oral ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	0	0%
Non	4	100%
Total	4	100%

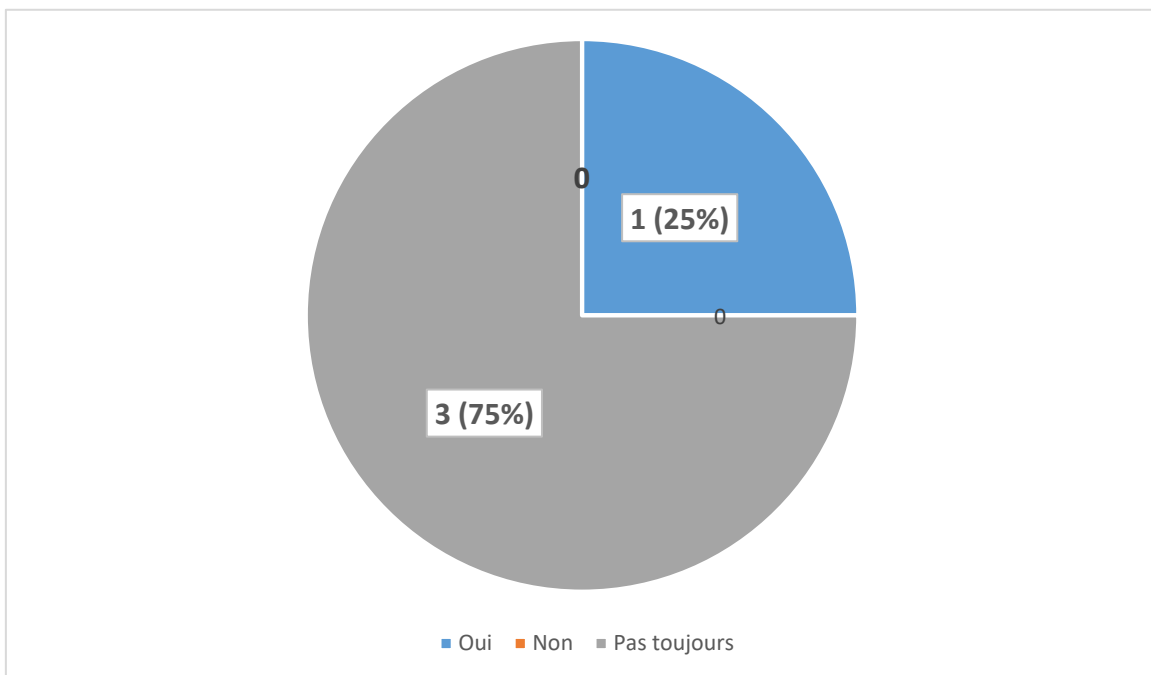


Le pourcentage obtenu (100% de réponses infirmatives) nous indique que toutes les enseignantes interrogées estiment que les activités proposées dans le cadre de l'évaluation formative sont insuffisantes pour améliorer le niveau de l'apprenant dans le domaine de l'oral.

En effet, elles ne peuvent pas être suffisantes à 100% car il est impossible de cerner et remédier à toutes les lacunes des élèves. Dans ce cas, le facteur du temps intervient fortement.

- Question n° 12 : **Ces activités sont-elles toujours efficaces ? Autrement dit, y a-t-il toujours des résultats positifs après chaque évaluation ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	1	25%
Non	0	0%
Pas toujours	3	75%
Total	4	100%



Les enseignantes ayant répondu à cette question par « pas toujours » représentent la majorité de celles interrogées avec un pourcentage de 75%. Par contre, les enseignantes qui ont confirmé que les activités d'évaluation formative apportent toujours des résultats positifs constituent 25%.

Dans le cadre de l'évaluation formative, les résultats positifs ne sont pas toujours atteints. Cela dépend du niveau de l'apprenant, de sa motivation et principalement de sa posture dans son processus d'apprentissage car il doit participer activement à sa formation et ne pas se contenter des activités proposées en classe.

2.2. Questionnaire adressé aux apprenants :

2.2.1. Présentation:

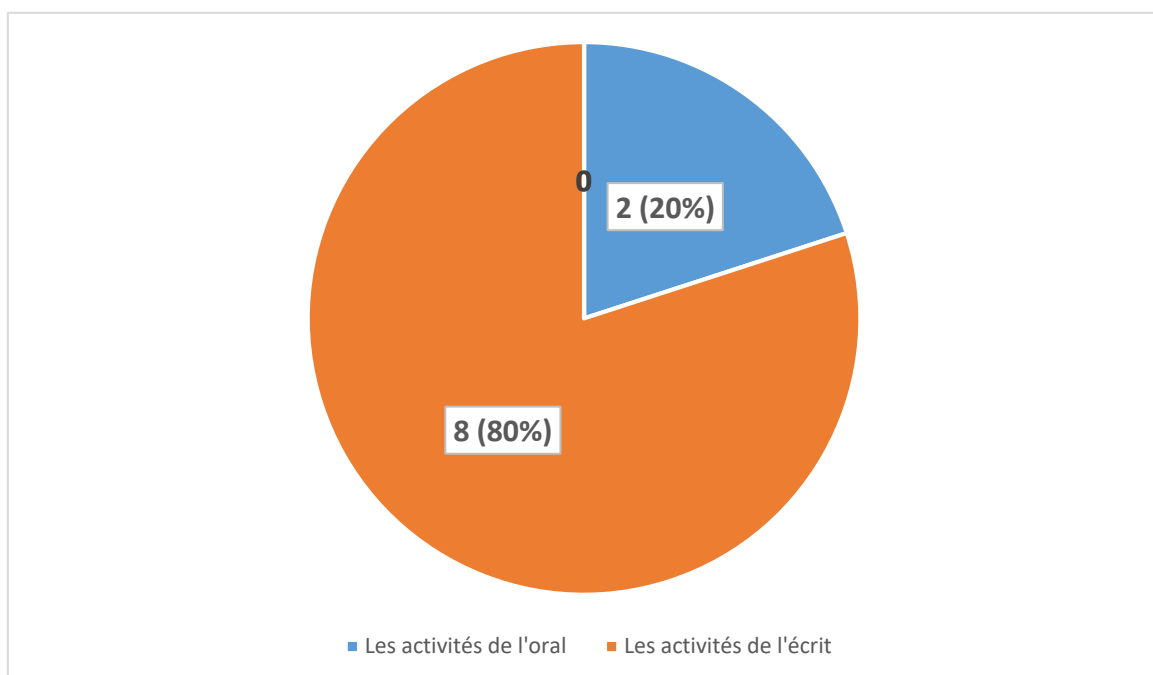
Le questionnaire comprend dix questions : 3 sont ouvertes, une est semi-ouverte et 6 sont fermées. Nous nous sommes interrogée sur les mêmes points que ceux du questionnaire destiné aux enseignants. Ainsi, ce questionnaire nous sert comme vérification des informations recueillis à travers le premier.

2.2.2. Analyses et interprétations :

Nous signalons que nous avons distribué le questionnaire à trois classes de 1^{ère} AS. Nous avons remis 5 copies au niveau de chaque classe, mais nous n'avons récupéré que 10 copies du questionnaire.

- Question n° 1 : **Êtes-vous plus motivés par les activités orales ou écrites dans les apprentissages du FLE ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Les activités de l'oral	2	20%
Les activités de l'écrit	8	80%
Total	10	100%



Pour cette question, nous avons eu un pourcentage qui varie entre 80% pour les apprenants motivés plus par « les activités de l'écrit » et 20% pour ceux plus motivés par « les activités de l'oral ».

Nous expliquons ces résultats par la nature des examens dans le milieu scolaire qui prennent la forme écrite. Les élèves négligent pour cette raison l'apprentissage de l'oral.

- Question n° 2 : **Comment votre enseignante vous enseigne-t-elle l'oral en classe ?**

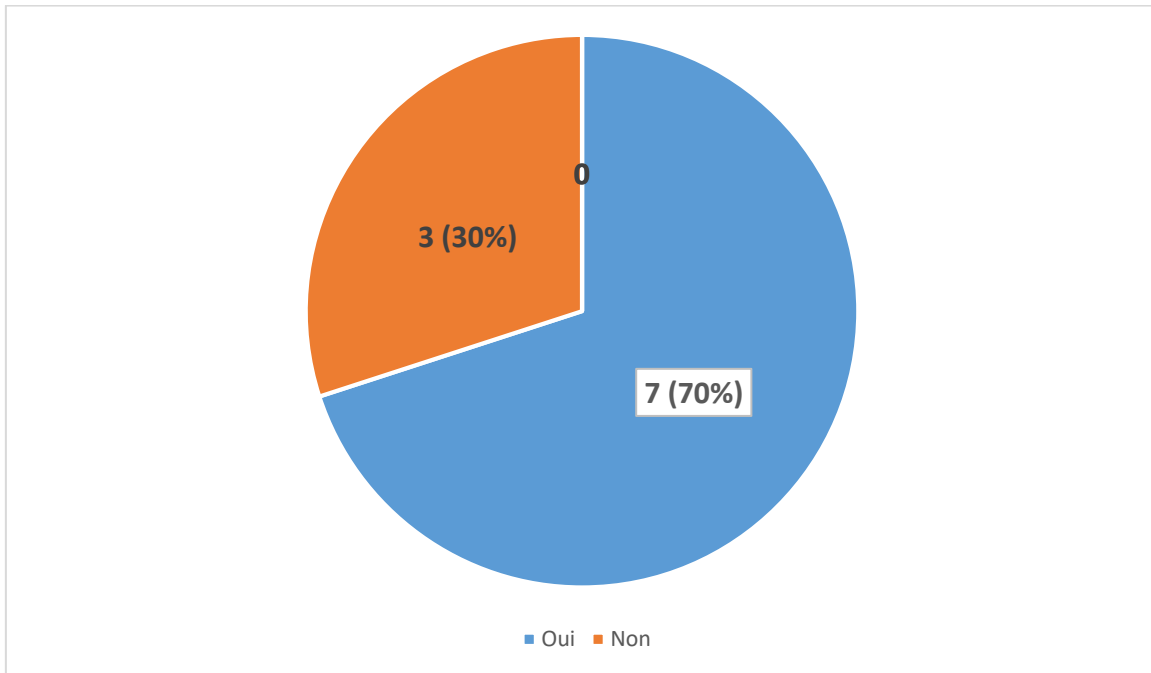
Les élèves interrogés se mettent d'accord à la démarche suivante :

- Présentation du sujet et expression des élèves lors de la production orale.
- Exploitation d'un texte suivi de questions, réponses de la part des élèves et correction lors de la compréhension orale.

Les enseignantes de FLE suivent donc une démarche adéquate à l'enseignement de l'oral en ciblant les deux compétences : la compréhension et la production orales.

- Question n° 3 : **Rencontrez- vous des difficultés à apprendre l'oral ? Quelles sont ces difficultés ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	7	70%
Non	3	30%
Total	10	100%



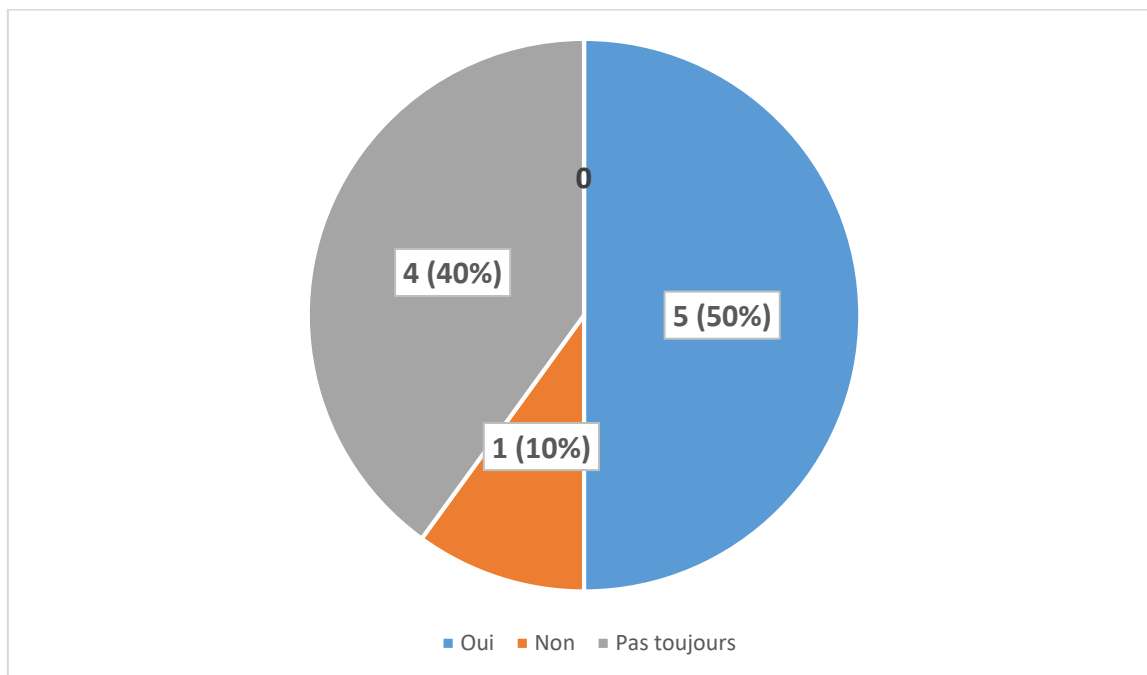
Les apprenants qui ont affirmé qu'ils se trouvent face à des difficultés lors de l'apprentissage de l'oral dominant avec un pourcentage de 70%, alors que ceux qui l'infirment constituent une minorité de 30% parmi les élèves interrogés.

La première catégorie a précisé que les difficultés rencontrées sont essentiellement liées à la prononciation. Ils ont ajouté aussi que les mots appartenant à cette langue sont difficiles à apprendre.

L'apprentissage de l'oral est une tâche difficile aux yeux de la majorité des élèves. Nous expliquons cela par le fait de ne pas pratiquer la langue orale en dehors de la classe, ce qui empêche l'apprenant de développer ses compétences dans le domaine de l'oral.

- Questions n° 4 : **Votre enseignante, vous propose-t-elle des activités d'évaluation formative après chaque apprentissage de l'oral ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	5	50%
Non	1	10%
Pas toujours	4	40%
Total	10	100%

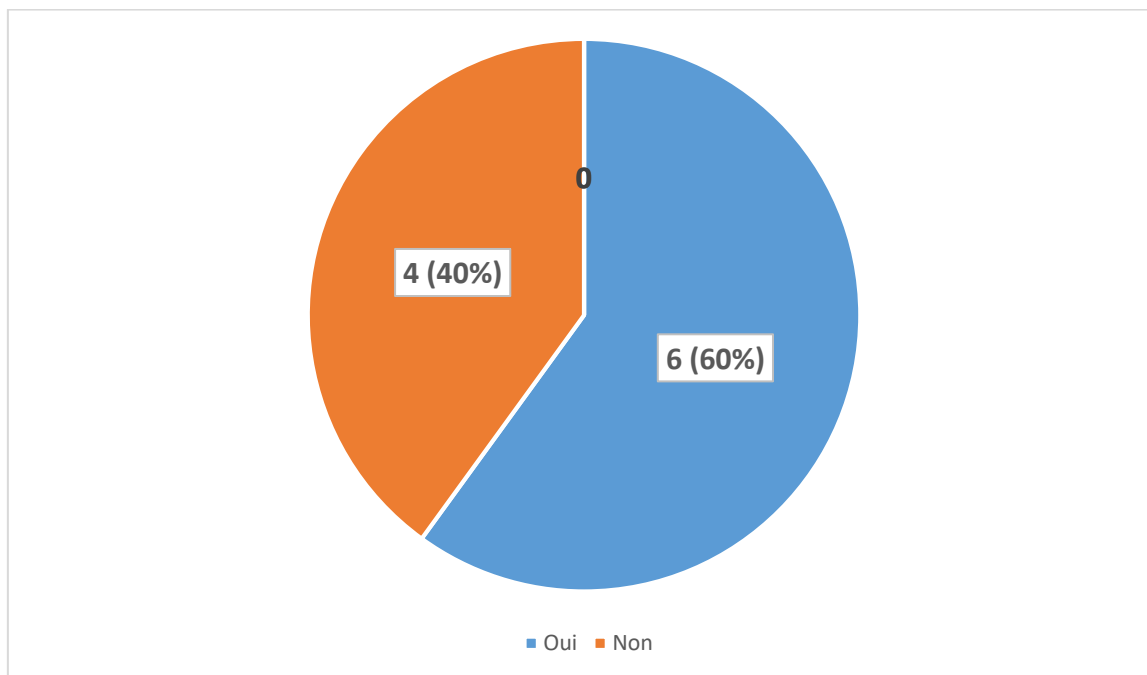


Les résultats obtenus indiquent que la moitié des élèves interrogés ont répondu par « oui » à cette question (50%), tandis que 40% d'eux appartient à ceux répondant par « pas toujours ». Les élèves ayant infirmé la question représentent 10%.

Nous expliquons ces résultats indiquant que cette évaluation n'est pas toujours travaillée en classe par sa pratique qui est souvent spontanée et non pas annoncée aux apprenants.

- Questions n° 5 : **L'apprentissage de la compréhension orale est-il suivi d'activités d'évaluation ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	6	60%
Non	4	40%
Total	10	100%



60% est le pourcentage qui représente les élèves ayant une réponse affirmative à la question, quant aux élèves qui ont précisé que l'apprentissage de la compréhension orale n'est pas suivi d'activités d'évaluation, ils ont atteint un pourcentage de 40%.

Cela veut dire que la majorité des enseignants évaluent la compréhension orale de leurs apprenants.

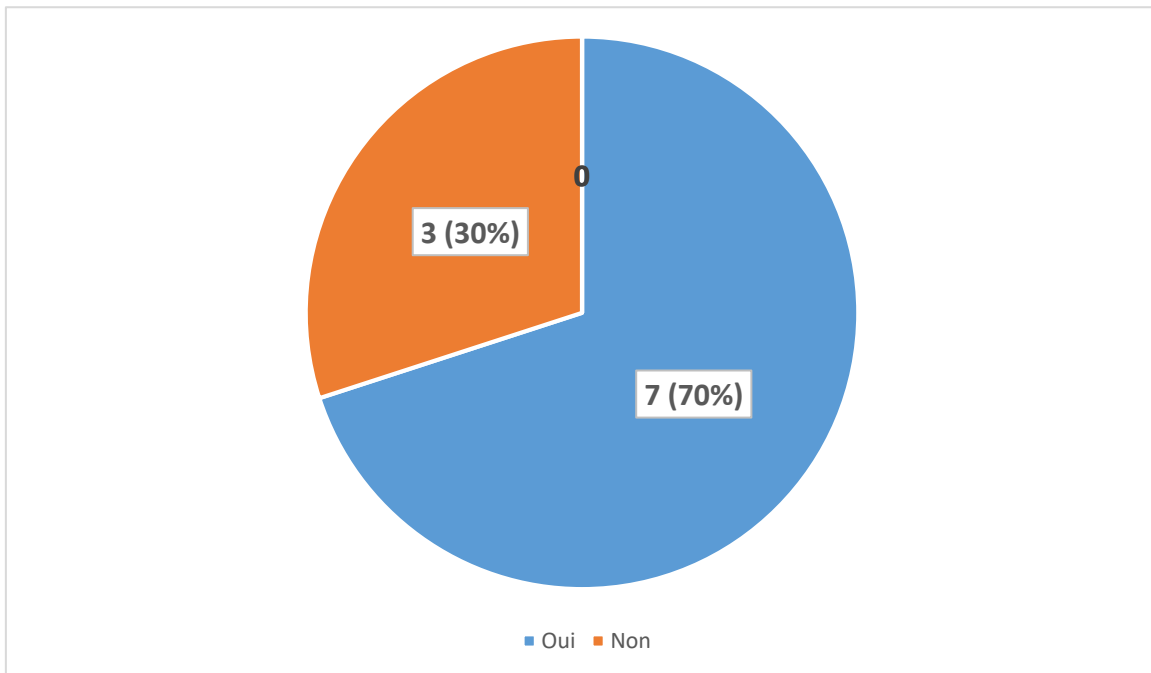
- Questions n° 6 : **Quels sont les types d'activités proposés ?**

Certains élèves ont précisé que leurs enseignantes leur proposent un support audio relevant d'un sujet d'actualité, certains autres ont souligné qu'elles font recours au résumé.

Le choix du résumé pour évaluer la compréhension orale est convenable. Nous signalons que cette technique d'expression est visée pour les élèves de 1^{ère} année secondaire.

- Questions n° 7 : **L'apprentissage de la production orale est-il suivi, à son tour, d'activités d'évaluation ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	7	70%
Non	3	30%
Total	10	100%



La majorité des élèves interrogés ont répondu à cette question par « oui » constituant un pourcentage de 70%, alors que les élèves qui ont répondu par « non » représentent 30% des questionnés.

Les résultats confirment que les enseignants de FLE accordent de l'importance à l'évaluation de la production orale.

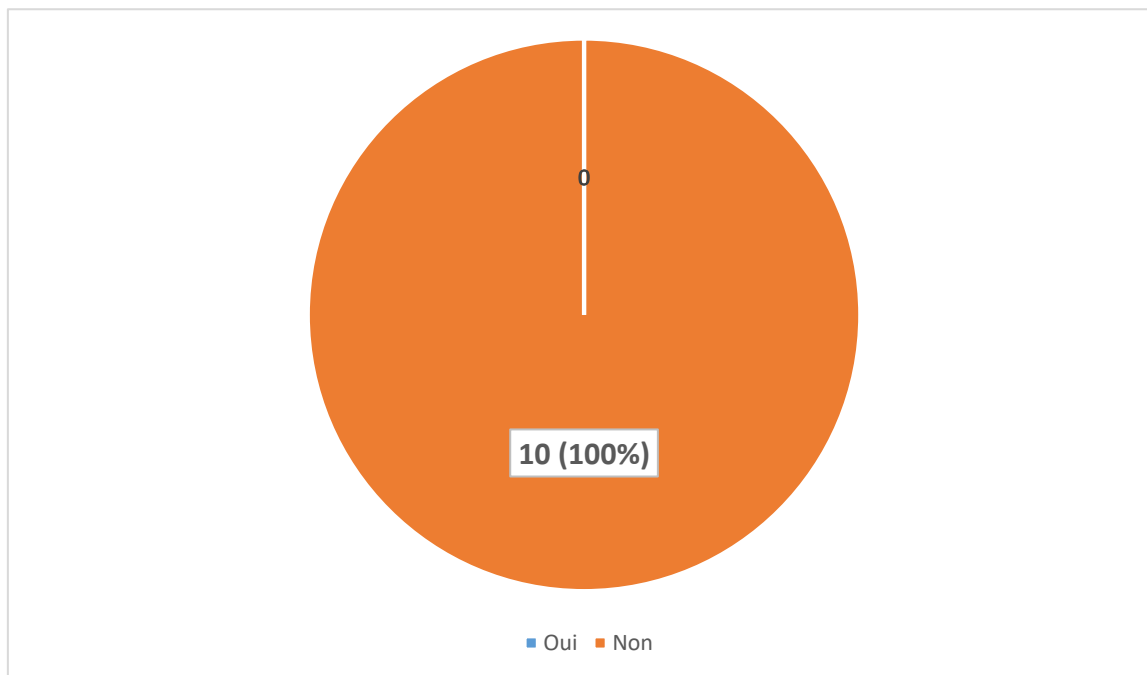
- Questions n° 8 : **Quels sont les types d'activités qui sont proposés ?**

Les réponses obtenues montrent que les activités proposées portent sur l'expression du point de vue concernant un sujet donné et sur les activités ludiques.

Nous trouvons que le choix de ces activités pour évaluer la production orales motive l'apprenant et l'encourage à prendre la parole.

- Questions n° 9 : **Trouvez-vous que ces activités d'évaluation sont suffisantes pour améliorer votre niveau dans le domaine de l'oral ?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	0	0%
Non	10	100%
Total	10	100%

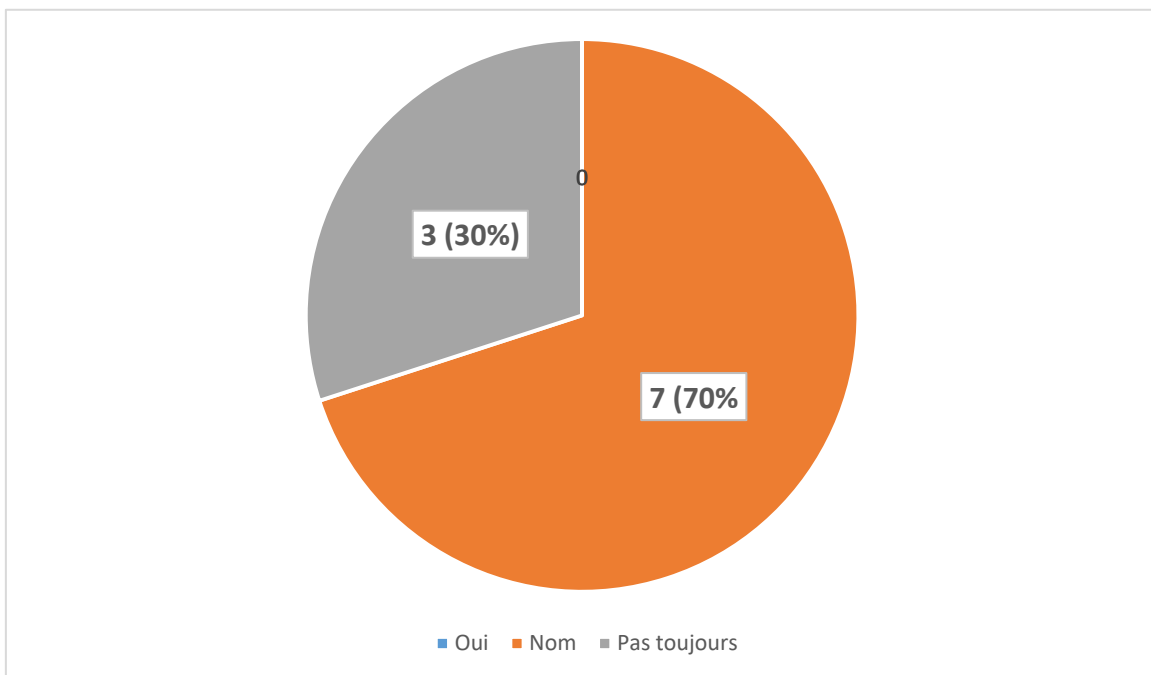


Tous les élèves interrogés nous ont confirmé que les activités d'évaluation sont insuffisantes pour améliorer leur niveau dans le domaine de l'oral.

Nous justifions cette insuffisance par le facteur du temps qui est l'un des obstacles qui confrontent l'enseignant en classe. Il serait donc impossible d'atteindre tous les objectifs et de couvrir toutes les lacunes des élèves.

- Questions n° 10 : **Ces activités sont-elles toujours efficaces ? Autrement dit, ont-elles toujours un impact positif?**

Réponse	Fréquence	Taux
Oui	0	0%
Non	7	70%
Pas toujours	3	30%
Total	10	100%



Les résultats recueillis nous montrent que 70% des élèves interrogés ont répondu à la question par « non », alors que 30% d’eux trouvent que ces activités sont efficaces mais « pas toujours ».

Ces activités ne sont pas efficaces pour la majorité des apprenants. Nous supposons que ces derniers s’appuient sur les activités proposées par l’enseignant dans ce cadre et ne fournissent pas des efforts en dehors de la classe qui servent à leur auto-formation.

3. Commentaire personnel :

D’après l’analyse des données recueillies à partir des deux questionnaires, nous avons constaté une cohérence. Nous pouvons dire qu’il y a une certaine homogénéité entre les informations fournies par les enseignantes et celles fournies par les apprenants. Quoiqu’il y

ait quelques différences au niveau des réponses ; les éléments clés de notre recherche sont semblables, ce que nous considérons très important car notre objectif est représenter la réalité le plus fidèlement possible.

4. Synthèse :

A la base des données collectées, nous avons constaté les points ci-dessous :

Les élèves de première année secondaire éprouvent plus de motivation pour l'apprentissage de l'écrit au détriment de l'oral. Cela est justifié par le fait que l'écrit représente pour l'élève un facteur de réussite contrairement à l'oral.

Les enseignants de FLE enseignent l'oral selon la démarche suivante :

- En ce qui concerne la compréhension orale, ils font recours à un support audio ou audio-visuel, accompagné de questions que l'apprenant est censé répondre.
- Pour la production orale, ils lancent le sujet et laissent les apprenants s'exprimer.

Quant à l'évaluation de l'apprentissage de la compétence orale, elle est effectuée à l'aide de différents outils à savoir : le texte lacunaire, le tableau récapitulatif, le résumé et le compte rendu pour la compréhension orale. Tandis que pour la production orale, les enseignants utilisent une grille d'évaluation.

Les obstacles rencontrés lors de ce processus relèvent principalement du caractère éphémère de l'oral et de l'incapacité de l'élève à s'exprimer en langue française, l'enseignant ainsi, se trouve dans une situation de « quoi évaluer ? ».

L'évaluation formative de l'oral est effectuée systématiquement au cours des séances. Pour son efficacité, les enseignantes comme les élèves interrogés soulignent que les activités proposées dans ce cadre ne sont pas suffisantes pour améliorer le niveau des apprenants dans le domaine de l'oral et n'apportent pas toujours des résultats positifs. Le changement de cette réalité exige une participation active de la part de l'apprenant dans son processus d'apprentissage.

Conclusion :

Dans ce chapitre réservé à la partie pratique, nous avons présenté dans un premier temps le cadre méthodologique de notre recherche : commençant par l'outil d'investigation auquel nous avons fait recours étant le questionnaire, la durée et le lieu dans lesquels nous avons effectué notre enquête et le corpus que nous avons adopté.

Dans un temps second, nous sommes passée à l'analyse des deux questionnaires : une analyse détaillée, accompagnée d'interprétations.

Notre chapitre s'achève par une synthèse des résultats obtenus.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Dans cette modeste étude qui s'inscrit dans la didactique de l'oral, nous avons ciblé l'évaluation formative dans l'apprentissage de l'oral. Ce choix est justifié par notre expérience personnelle dans le domaine de l'enseignement où nous avons constaté que malgré la place privilégiée accordée à l'enseignement de l'oral, l'apprenant est toujours incapable de faire preuve de maîtrise nécessaire pour comprendre ou produire des messages oraux. Ce constat nous a amené à réfléchir sur la réalité de l'évaluation formative de l'oral pratiquée au sein des classes de FLE. Ainsi, notre objectif était de montrer si l'évaluation formative est suffisante et efficace pour améliorer le niveau de l'apprenant dans le domaine de l'oral.

Pour atteindre le but escompté, nous avons collecté un corpus constitué de deux questionnaires dont les éléments étaient adaptés pour vérifier l'hypothèse de départ. Le premier est destiné aux enseignants, le second aux apprenants. Les résultats de cette expérience montrent que la majorité des élèves manifestent de grandes lacunes : ils sont incapables d'une part de comprendre les énoncés oraux. D'autre part, ils manifestent un blocage quasi-total quand ils sont soumis à s'exprimer oralement. Notre enquête a montré aussi que les activités proposées dans ce cadre sont insuffisantes pour améliorer le niveau des élèves. Ce qui rend l'apprentissage de l'oral inefficace. Dans ce cas, nous pouvons infirmer l'hypothèse que nous avons émise au départ.

En définitive, nous proposons de prévoir beaucoup d'activités dans le cadre de l'évaluation formative de l'oral. Autrement dit, il est nécessaire d'enrichir le programme et le manuel scolaire de première année secondaire d'activités qui concernent cette évaluation. Nous citons à titre d'exemple : le résumé, le texte lacunaire et le tableau récapitulatif pour la compréhension orale. Quant à la production orale, nous pouvons proposer des activités qui consistent à travailler en groupes comme les jeux de rôles.

Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrages :

1. Boissard Paule, « L'évaluation formative : un outil de progression », Synergies France 1(2016).
2. Cuq Jean-Pierre et Gruca Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2005).
3. Cuq Jean-Pierre, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », Paris : CLE International, 2003.
4. Desmons Fabienne et autres, Enseigner le FLE (français langue étrangère), Pratiques de classe (Paris : Éditions Belin, 2005).
5. Ducrot Jean-Michel, « L'enseignement de la compréhension orale », 2005.
6. Kerbrat-Orecchion. C, « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », 1998.
7. Kerrouzi Redhouane, « L'évaluation diagnostique entre la réalité de classe et le dire scientifique : Cas des enseignants de la 4ème A.M », Journal of Languages and Translation 01(2021).
8. Levesque Marcel, « L'évaluation formative en enseignement du français au secondaire : Éléments de problématique et pistes d'intervention » (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 1985).
9. Talbot Laurent et Arrieu-Mutel Aline, « Décrire, comprendre et expliquer les pratiques d'enseignement d'un professeur de lycée », Éducation et didactique, (2012).

Documents :

1. « Français, 1ère année secondaire, Document d'accompagnement du programme», 2005.

Sitographie :

1. Billières Michel, « L'oral, c'est quoi au fait ? », <https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/>, consulté le 06/04/2022.
2. Fadilo-Kl, « Qu'est-ce que l'oral ? » <https://www.classedefle.com/2019/10/quest-ce-que-loral.html>, consulté le 04/04/2022.

Bibliographie :

3. Kassim Mohamed Souad, « Chapitre1 : Spécificités de l'oral et de l'écrit »
<https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-specificites-de-l-oral-et-de-l-ecrit#:~:text=Par%20oral%2C%20nous%20entendons%20un,le%20temps%20et%20l'espace>, consulté le 22/04/2022.
4. L'internaute, <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/oral/>, consulté le 04/04/2022.
5. Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oral/56290>, consulté le 04/04/2022.
6. Simon, « 17 citations inspirantes sur l'apprentissage des langues », <https://www.ef.dz/fr/blog/language/17-citations-inspirantes-apprentissage-des-langues/>, consulté le 20/02/2022.

Annexes

Questionnaire auprès des enseignants du français au cycle secondaire

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master II de langue française, qui porte sur « **L'évaluation formative dans l'apprentissage de l'oral** », nous mettons entre vos mains ce questionnaire en espérant que vous y répondrez avec toute sincérité.

1. Depuis quand exercez-vous votre profession ?
.....
2. Pendant l'apprentissage de l'oral, la motivation des apprenants est-elle la même par rapport à celle de l'écrit ?
 - Oui.
 - A l'oral plus qu'à l'écrit.
 - A l'écrit plus qu'à l'oral.
3. Comment procédez-vous pour enseigner l'oral dans une classe de FLE ?
.....
.....
4. Trouvez-vous des difficultés à enseigner l'oral à vos apprenants ? Si oui dites lesquelles ?
.....
.....
.....
5. Évaluez-vous toujours l'apprentissage de la compétence orale ?
 - Oui.
 - Non.
6. Comment pratiquez-vous l'évaluation de l'oral?
.....
.....
.....
7. Rencontrez-vous des difficultés lors de l'évaluation de la compétence orale de vos apprenants ? Si oui dites lesquelles ?
.....
.....
.....

Annexes :

8. Proposez-vous à vos élèves, des activités d'évaluation formative après chaque apprentissage de l'oral ?

.....
.....
.....

9. L'apprentissage de la compréhension orale est-il suivi d'activités d'évaluation ? Quels types d'activités proposez-vous ?

.....
.....
.....

10. L'apprentissage de la production orale est-il suivi à son tour d'activités d'évaluation ? Quels types d'activités proposez-vous ?

.....
.....
.....

11. Dans le cadre de l'évaluation formative, les activités que vous proposez sont-elles suffisantes pour améliorer le niveau de l'apprenant dans le domaine de l'oral ?

- Oui.
- Non.

12. Ces activités sont-elles toujours efficaces ? Autrement dit, y a-t-il toujours des résultats positifs après chaque évaluation ?

.....
.....
.....

Questionnaire auprès des élèves de 1ère année secondaire

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master II de langue française, qui porte sur « L'évaluation formative dans l'apprentissage de l'oral », nous mettons entre vos mains ce questionnaire en espérant que vous y répondrez avec toute sincérité.

1. Etes-vous plus motivés par les activités orales ou écrites dans les apprentissages du FLE ?
 - Les activités de l'oral.
 - Les activités de l'écrit.
2. Comment votre enseignante vous enseigne-t-elle l'oral en classe ?

.....

.....
3. Rencontrez- vous des difficultés à apprendre l'oral ? Si oui, dites quelles sont ces difficultés ?
 - Oui.
 - Non.

.....

.....
4. Votre enseignante, vous propose-t-elle des activités d'évaluation formative après chaque apprentissage de l'oral ?
 - Oui.
 - Non.
 - Pas toujours.
5. L'apprentissage de la compréhension orale est-il suivi d'activités d'évaluation ?
 - Oui.
 - Non.
6. Quels sont les types d'activités qui sont proposés ?

.....

.....
7. L'apprentissage de la production orale est-il suivi, à son tour, d'activités d'évaluation ?
 - Oui.
 - Non.

Annexes :

8. Quels sont les types d'activités qui sont proposés ?

.....
.....

9. Trouvez-vous que ces activités d'évaluation sont suffisantes pour améliorer votre niveau dans le domaine de l'oral ?

Oui.

Non.

10. Ces activités sont-elles toujours efficaces ? Autrement dit, ont-elles toujours un impact positif?

Oui.

Non.

Pas toujours.

Table des matières

Table des matières :

Remerciement.....	I
Dédicace	II
Résumé	III
Introduction générale.....	6

Partie théorique

Chapitre I : Le statut de l'oral dans l'enseignement/apprentissage de FLE

1. Le statut de l'oral dans une classe de FLE	11
2. Qu'est-ce que l'oral ?	12
2.1.Définition	12
2.2.Les spécificités de l'oral	13
3. L'enseignement-apprentissage de l'oral en classe de FLE	13
3.1.La compréhension orale	14
3.2.La production orale	14
Conclusion	15

Chapitre II : L'évaluation de la compétence orale dans une classe de FLE

1. L'évaluation dans le cadre scolaire	17
1.1.Définition	17
1.2.Les types d'évaluation	18
1.2.1. L'évaluation diagnostique	18
1.2.2. L'évaluation formative	18
1.2.3. L'évaluation sommative	18
2. Les outils de l'évaluation de la compétence orale	19
2.1.La compréhension de l'oral	19
2.1.1. Le questionnaire à choix multiples (QCM)	19
2.1.2. Le questionnaire à réponse ouverte	19
2.1.3. Le texte à trous	20
2.1.4. Le tableau à compléter	20
2.1.5. Vrai ou faux	20
2.2.La production de l'oral	21
2.2.1. L'évaluation immédiate	21
2.2.2. L'évaluation différée	21
3. L'évaluation formative de l'apprentissage de l'oral en classe de FLE	22

4. Les difficultés rencontrées lors de l'évaluation formative de l'oral	26
Conclusion	27

Partie pratique

Chapitre I : Mise en pratique de l'enquête

1. Le cadre méthodologique	30
1.1.L'outil d'investigation	30
1.2.Le lieu et la durée de l'enquête	30
1.3.Le public visé	31
2. Analyse et interprétation des questionnaires	32
2.1.Questionnaire adressé aux enseignants	32
2.1.1. Présentation	32
2.1.2. Analyses et interprétations	32
2.2.Questionnaire adressé aux apprenants	43
2.2.1. Présentation	43
2.2.2. Analyses et interprétations	43
3. Commentaire personnel	50
4. Synthèse	51
Conclusion	52
Conclusion générale	54
Bibliographie	56
Annexes	59
Table des matières	64